



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 28 MAI 2026

N° B28_05_2026_01 - Bureau communautaire du 12 mars 2026 - Approbation du procès-verbal (annexes)

Annexe(s) :

- Procès-verbal du bureau du 12 mars 2026
- Support de présentation du bureau du 12 mars 2026

Titulaires en exercice	Présents (Titulaires et suppléants votants)	Représentés	Total votants	Absents
30	27	0	27	3

Pour : 27	Abstention : 0	Contre : 0	Sans Participation : 0
-----------	----------------	------------	------------------------

Date de convocation : 22 mai 2026

L'an deux mille vingt six, le vingt huit mai, les délégués des communes membres de la communauté de communes Mellois en Poitou, se sont réunis à 18 h 00, La Béronne à Melle, sur convocation adressée par Monsieur Fabrice MICHELET, Président.

Etaient présents :

ARCHIMBAUD-BOIROUX Guénaëlle, AUDÉ Laurent, BALLAND Cyril, BERNARD Eric, BOUYER Nadia, BRENET François, BRILLAUD Chantal, COUSIN Sylvie, ÉMERIT Christian, FOUCHÉ Étienne, FOUCHÉ Patrice, GAYET Olivier, HERISSE Mathieu, HEURTEBISE-DANIAUD Murielle, LARGEAU Vanessa, LEQUIEN Ryan, MANN Grégory, MATHIAS Sandrine, MICHELET Fabrice, NEE Nicole, PAGENEAU Liliane, PELTIER Jérôme, PICHON Gilles, RAGOT Nicolas, SAINTIER Marie-Emmanuelle, SPATICO Marlène, WATTEBLED Frédéric

Etaient représentés :

Etaient absents (excusés et non excusés) :

CHARPENTIER Patrick, CHESNEAU Etienne, RACINE Eric

Le quorum étant atteint, le bureau communautaire peut délibérer.

Secrétaire de séance : Madame Chantal BRILLAUD

Bureau communautaire du 12 mars 2026 - Approbation du procès-verbal (annexes)

Annexe(s) :

- Procès-verbal du bureau du 12 mars 2026
- Support de présentation du bureau du 12 mars 2026

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, à l'unanimité, décide de :

- APPROUVER le procès-verbal du bureau communautaire du 12 mars 2026.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme.

La secrétaire de séance

Le Président